

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES FRANÇAIS, LES ACTIONS ET LA CRISE !

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite
14/16, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS
Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com



En partenariat avec **AG2R LA MONDIALE**
et l'association d'assurés **AMPHITÉA**

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES FRANÇAIS, LES ACTIONS ET LA CRISE !

SOMMAIRE

LES ACTIONS, UN PLACEMENT QUI SORT DE L'ISOLEMENT	04
LES ACTIONS, PLUS APPRÉCIÉES PAR LES HOMMES QUE PAR LES FEMMES	05
LES ACTIONS PLÉBISCITÉES PAR LES JEUNES	05
LES ACTIONS, LES CADRES SUPÉRIEURS ET LES INDÉPENDANTS AVANT TOUT	06
LES ACTIONS, UN PHÉNOMÈNE URBAIN MAIS PAS OBLIGATOIREMENT PARISIEN	07
LES ACTIONS, UNE QUESTION DE REVENUS ?	07
DES ACTIONNAIRES HEUREUX ?	08
LES DÉTENTEURS D'ACTIONS ONT RENFORCÉ LEURS POSITIONS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE	08
LES JEUNES, EN POINTE POUR L'ACHAT DES ACTIONS	09
LES INDÉPENDANTS ET LES CADRES, LES PLUS PRO-ACTIFS SUR LE MARCHÉ DES ACTIONS	10
LA PRIORITÉ N'EST PAS AU PLACEMENT À LONG TERME	10

LES FRANÇAIS, LES ACTIONS ET LA CRISE !

Le nombre d'actionnaires français est assez mal connu. Leur nombre varie de 3,5 millions selon une étude de l'institut de sondage Kantar (2017) à plus de 7 millions selon l'Association Française de Gestion Financière en 2020. L'Autorité des marchés financiers estime que 6,6 % des Français possèdent des actions. Le taux de détention est le plus élevé chez les 60/64 ans (10,3 %). Près du quart des personnes ayant un revenu supérieur à 6 000 euros par mois ont des actions (23,4 %). La proportion dépasse 41 % pour les personnes ayant un patrimoine financier de plus de 150 000 euros.

Le nombre de titulaires de plan d'épargne en actions s'élève, de son côté, à 4 millions. Il convient de distinguer les actionnaires directs, ceux qui possèdent des titres en vifs des actionnaires indirects qui détiennent des parts d'Organismes de placement collectif (OPC) majoritairement investis en actions. L'épargne salariale est un vecteur important de la possession par les salariés d'actions. Fin juin 2020, l'actionnariat salarié représente 45,4 milliards d'euros

Selon la Banque de France, au deuxième trimestre 2020, les ménages possédaient pour 281 milliards d'euros d'actions cotées en direct et

102 milliards d'euros d'actions détenus à travers des OPC. Les actifs des unités de compte des contrats d'assurance vie et de l'épargne retraite s'élevaient à 376 milliards d'euros mais si leur valeur fluctue en fonction des marchés, ils ne sont pas totalement constitués d'actions. Les actions non cotées représentaient, fin juin 2020, 993 milliards d'euros. Elles correspondent en grande partie aux parts sociales des entrepreneurs indépendants, une petite partie étant affectée au private equity.

Depuis des années, les pouvoirs publics tentent d'inciter les Français à acquérir des actions afin de favoriser le financement des entreprises. Des SICAV Monory de 1978 au plan d'épargne retraite de 2019, la liste est longue des dispositifs mis en place pour orienter l'épargne française vers des placements dits à risque. Même si les progrès sont lents, ils n'en sont pas moins réels. La situation évolue comme le prouve l'arrivée de plus de 150 000 nouveaux actionnaires en mars/avril, actionnaires qui ont souhaité acheter au plus bas afin de bénéficier de plus-values. Dans le contexte particulier de l'épidémie de Covid-19, le Cercle de l'Épargne a décidé, à partir des résultats de son baromètre annuel « les Français, l'épargne et la retraite » réalisé en partenariat avec Amphitéa et AG2R LA MONDIALE, d'analyser l'image des

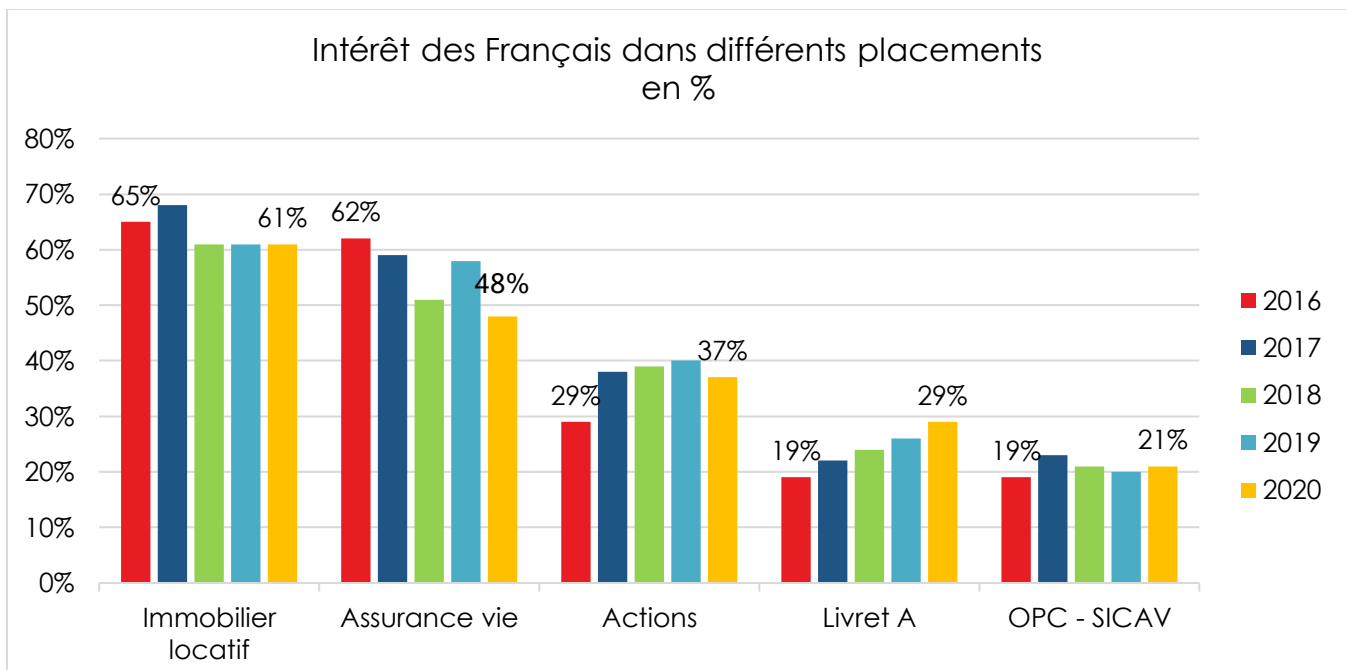


actions en France et le comportement des actionnaires.

LES ACTIONS, UN PLACEMENT QUI SORT DE L'ISOLEMENT

Les actions ont longtemps eu mauvaise presse en France malgré leur rendement plus élevé sur longue période. Les fortes fluctuations de leurs cours déstabilisaient les actionnaires français à la recherche de sécurité. Les Français avaient tendance à acheter au plus haut pour revendre, pris de panique, en pleine crise. Ce fut le cas lors de l'éclatement de la bulle Internet en 2000 ou lors de celle des subprimes en 2008. Il a fallu près de dix ans pour effacer les stigmates de cette dernière crise. Les actions ont retrouvé quelques saveurs à partir de 2016. La baisse des rendements des fonds euros de l'assurance vie peut expliquer ce renouveau porté également par l'appréciation des cours. Au mois de septembre 2020,

37 % des sondés estimaient que les actions étaient un placement intéressant contre 29 % en 2016. La crise sanitaire a pourtant mis un terme à un processus de hausse. En 2019, 40 % des Français considéraient que ce placement était intéressant. Ce taux a même atteint 45 % au mois de février 2020 avant l'épidémie. La baisse, au regard de la violence de la crise et de l'aversion au risque qu'elle génère, apparaît faible. Les actions se placent selon le baromètre du Cercle de l'Épargne/Amphitéa, au troisième rang derrière l'immobilier et l'assurance vie. Ce dernier placement embarque une part croissante d'actions avec les unités de compte qui représentent désormais un tiers de la collecte brute. À la différence des précédentes crises, la souscription des unités de compte n'a pas diminué depuis le début de l'année 2020. Au mois de février 2009, la proportion d'unités de compte était tombée à 7 %, quand elle s'élevait à 25 % quelques mois auparavant.



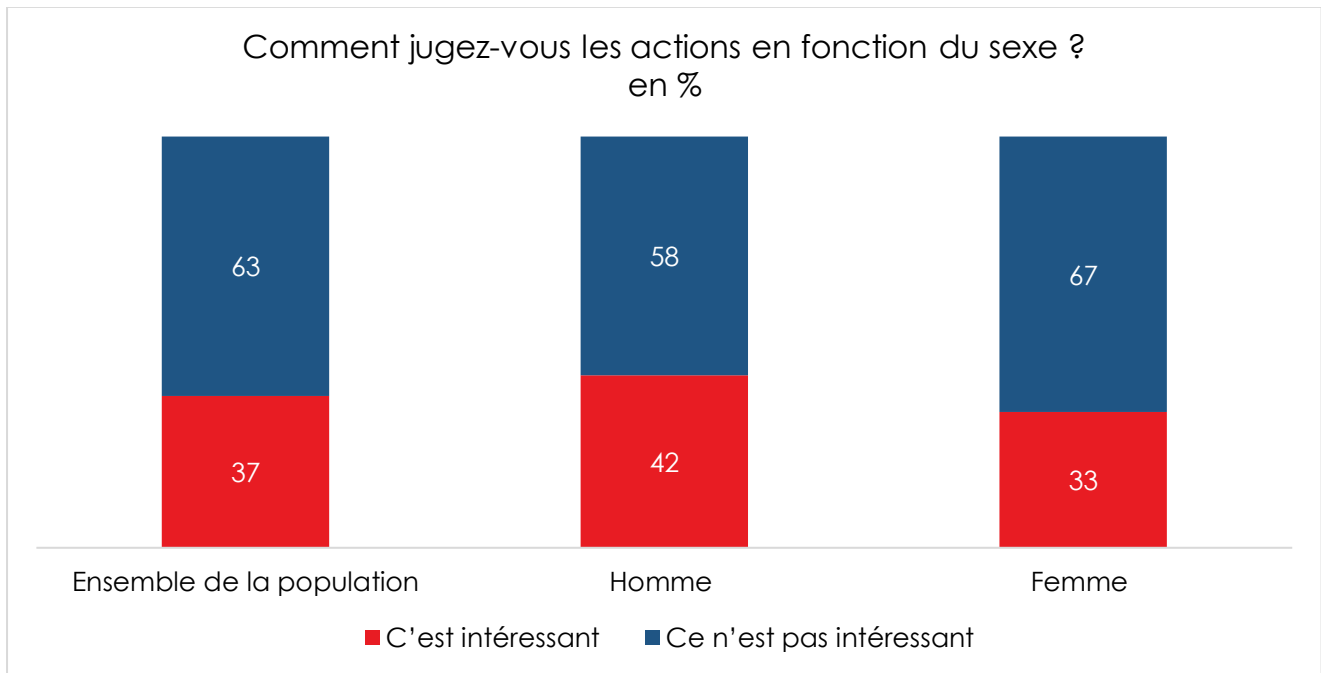
Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITÉA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP



LES ACTIONS, PLUS APPRÉCIÉES PAR LES HOMMES QUE PAR LES FEMMES

Les actionnaires sont majoritairement des hommes. Ce constat rejoint l'appréciation que portent les Français pour les actions. 42 % des hommes les jugent intéressantes

contre 33 % des femmes. Cet écart de neuf points traduit une aversion au risque plus élevée chez les femmes. Cette appréciation est également liée au fait que ces dernières ont, en règle générale, des revenus et un patrimoine plus faibles que les hommes. En termes de placements, les femmes privilégient l'assurance vie.



Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP – IFOP

LES ACTIONS PLEBISCITÉES PAR LES JEUNES

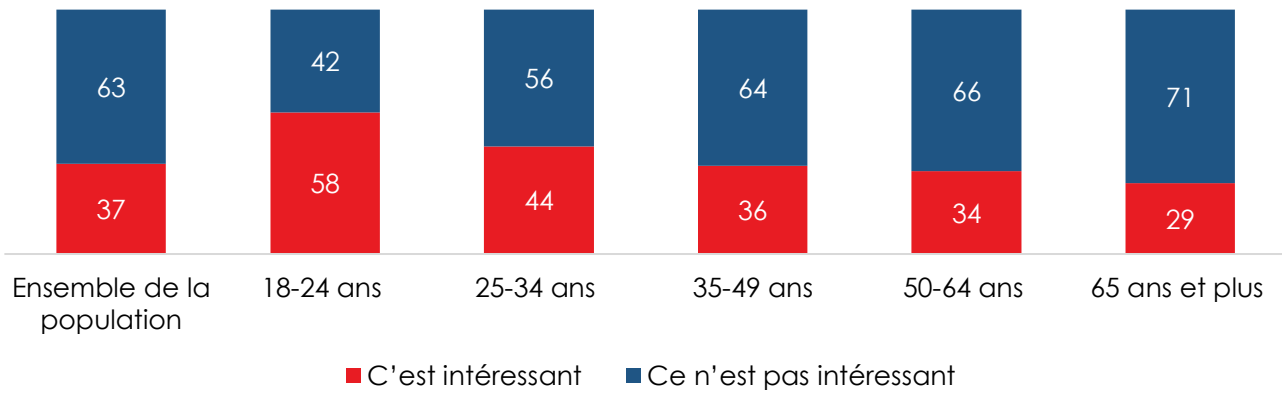
58 % des jeunes de 18 à 24 ans considèrent que le placement « actions » est intéressant. 44 % des 25/34 ans pensent de même. Les jeunes générations sont plus sensibles aux actions que les autres. Traditionnellement l'acceptation du risque est plus élevée chez les jeunes. Par ailleurs, ces derniers n'ont pas connu les années de forts rendements des produits de taux. Ils sont, de ce fait, plus enclins à parier sur les actions que

leurs aînés pour obtenir des gains plus importants. Les jeunes de moins de 35 ans sont également ceux qui sont les plus attachés à l'investissement dans l'immobilier locatif (plus des deux tiers jugent ce placement intéressant).

Les plus de 50 ans sont les plus méfiants à l'encontre des actions. Ils le sont, il faut le souligner, à l'encontre d'un très grand nombre de produits. L'aversion aux risques, la méconnaissance du produit et sa nature de placement à long terme expliquent ce faible engouement.



Comment jugez vous les actions en fonction de l'âge en % ?



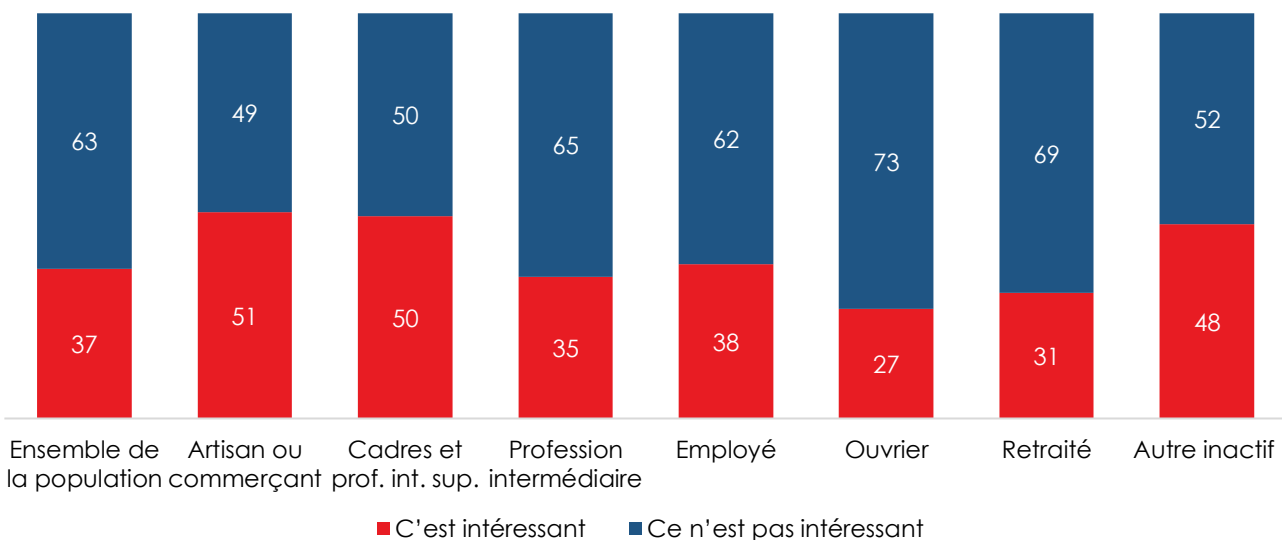
Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP – IFOP

LES ACTIONS, LES CADRES SUPÉRIEURS ET LES INDEPENDANTS AVANT TOUT

51 % des commerçants – artisans et 50 % des cadres supérieurs – professions libérales estiment que les actions constituent un placement intéressant. Cette appréciation n'est, en revanche, partagée que par 27 % des ouvriers. La détention étant essentiellement réalisée par les 10 % les Français les plus riches et ayant les revenus les plus importants, il est assez

logique que ce soient les cadres et les indépendants qui expriment le jugement le plus favorable vis-à-vis des actions. Les cadres supérieurs et les indépendants plébiscitent, par ailleurs, à plus de 75 % l'investissement immobilier locatif. Ils sont plus de 50 % à avoir le même jugement pour l'assurance vie. Ces catégories sociales ont, en règle générale, un jugement positif sur les placements à moyen et long terme. A contrario, ils sont les plus sévères vis-à-vis des placements à court terme comme le Livret A.

Comment jugez vous les actions en fonction des catégories sociales en % ?



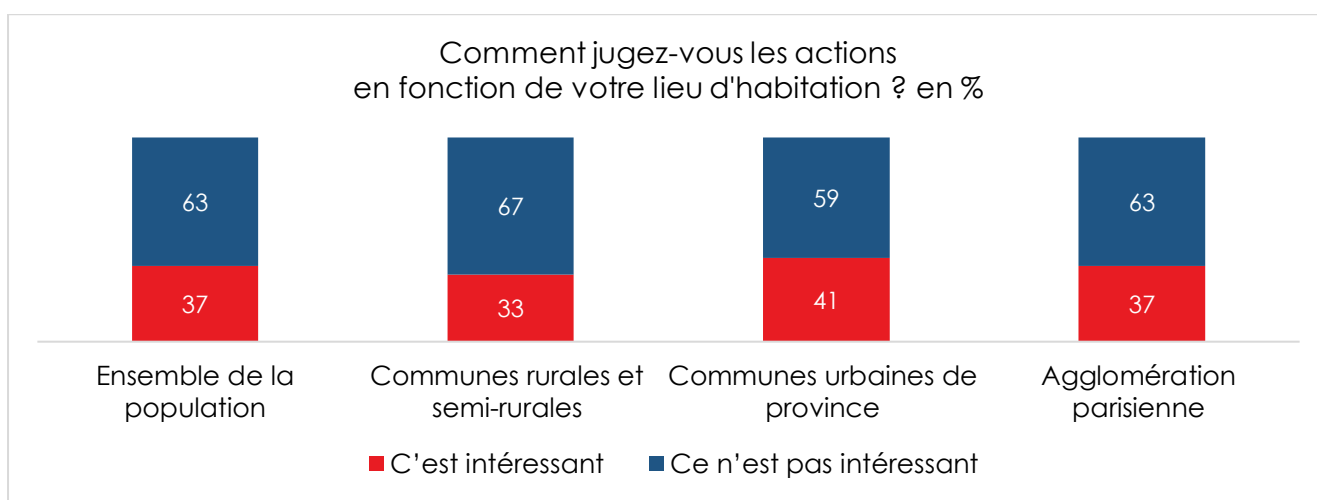
Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP



LES ACTIONS, UN PHÉNOMÈNE URBAIN MAIS PAS OBLIGATOIREMENT PARISIEN

Les détenteurs d'actions sont essentiellement urbains car constitués de cadres supérieurs et d'indépendants. Il est donc logique que les actions soient un peu moins en vogue en milieu rural. Les écarts sont

néanmoins faibles. Il convient de souligner que la région parisienne se situe dans la moyenne, ce qui peut surprendre au regard de sa composition sociologique et du niveau de revenus moyens. 69 % des Parisiens estiment que l'immobilier est le meilleur placement contre 61 % pour l'ensemble de la population, expliquant le moindre intérêt porté aux actions.

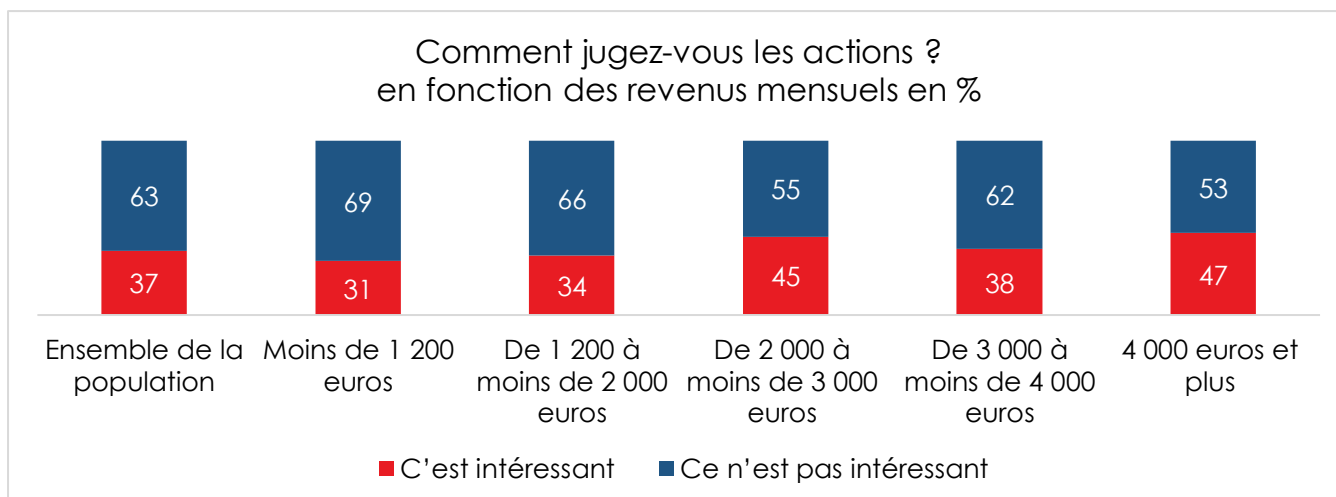


Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP

LES ACTIONS, UNE QUESTION DE REVENUS ?

Les titulaires de revenus supérieurs à 4 000 euros par mois sont ceux qui estiment que les actions constituent un placement intéressant. Ce résultat est en phase avec le profil des

détenteurs d'actions. Cette catégorie plébiscite également, à plus de 70 %, l'immobilier locatif. Les titulaires de revenus inférieurs à 2 000 euros mettent plus en avant les comptes courants et le Livret A comme placements intéressants.



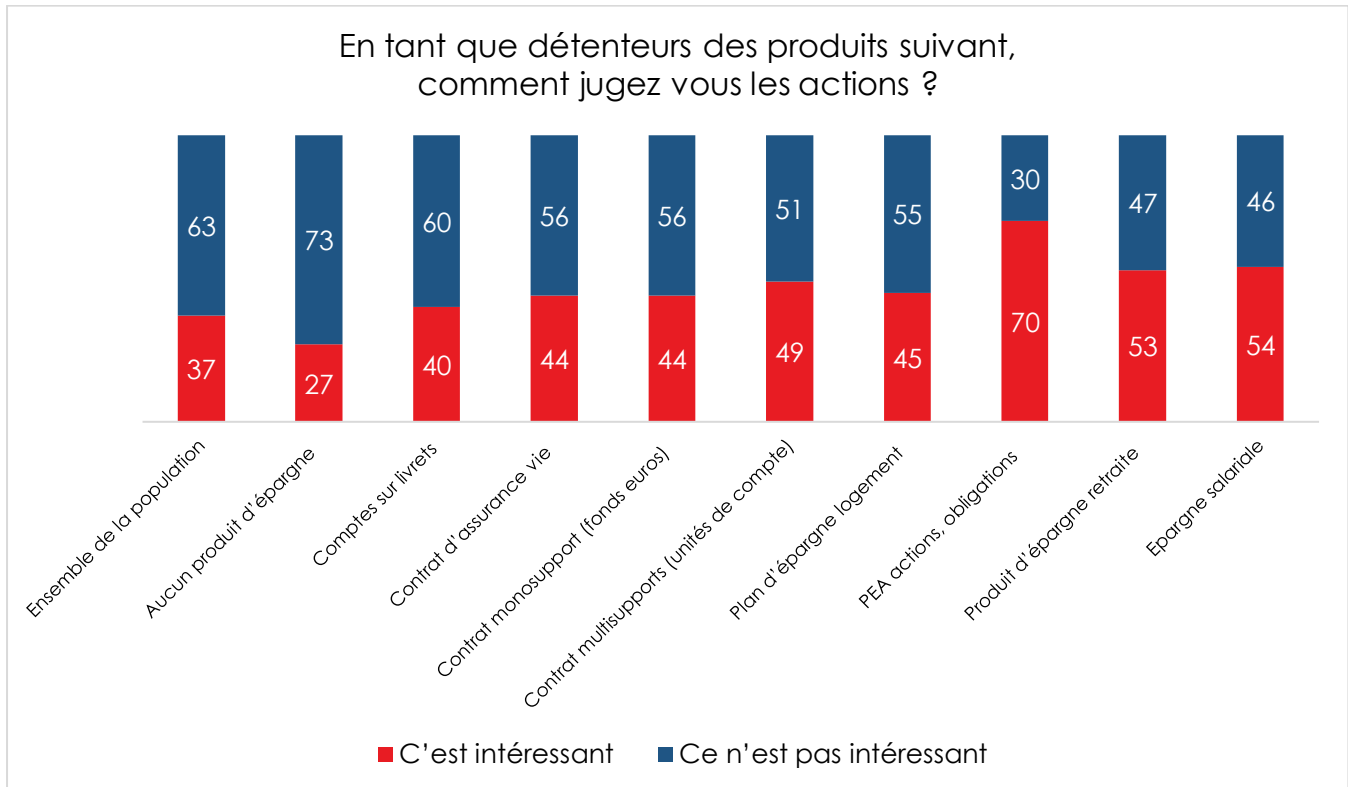
Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP



DES ACTIONNAIRES HEUREUX ?

70 % des actionnaires jugent les actions intéressantes. Ce résultat signifie clairement qu'ils sont satisfaits de leurs placements. Tous les titulaires de produits investis peu ou prou en actions émettent un jugement favorable. 54 % des détenteurs

d'épargne salariale, 53 % des titulaires d'un plan d'épargne retraite et 49 % des souscripteurs de contrats d'assurance vie comportant des unités de compte sont dans cette situation. Ceux qui sont les plus critiques sont ceux qui n'ont pas de placements financiers.



Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP

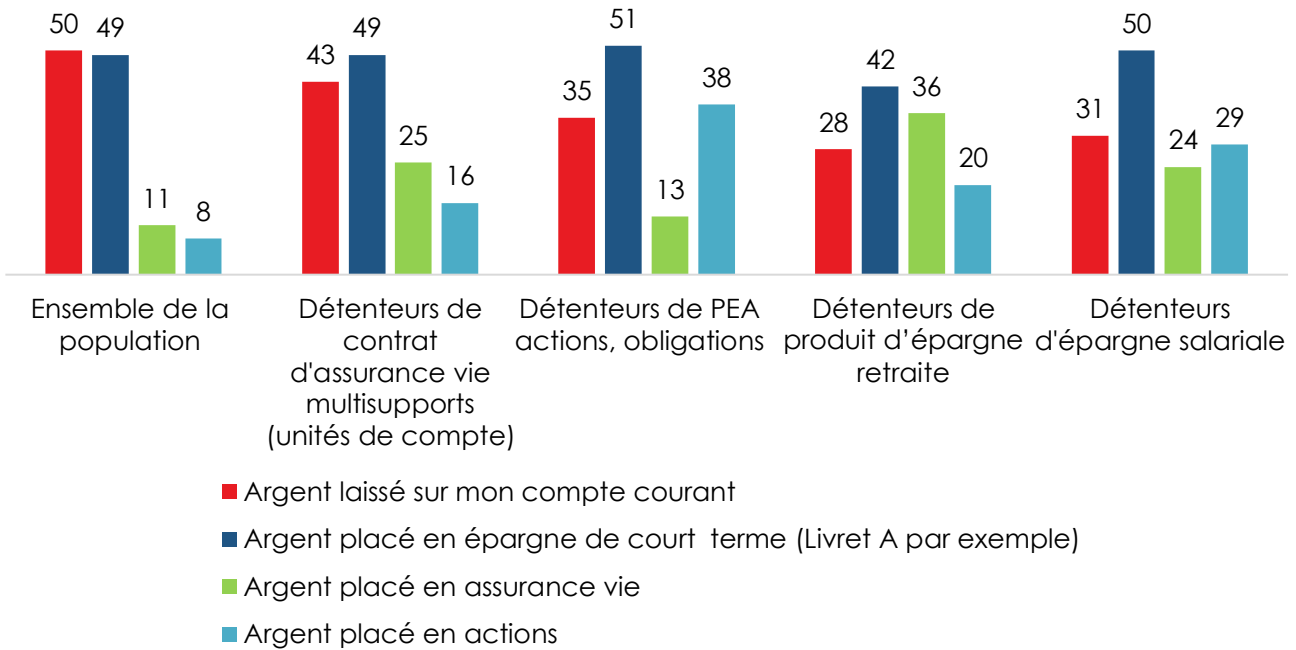
LES DÉTENTEURS D' ACTIONS ONT RENFORCÉ LEURS POSITIONS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE

Les Français ont, en plus des flux habituels, épargné au moins 70 milliards d'euros depuis le début de la crise sanitaire. Selon l'enquête du Cercle de l'Épargne corroborant les statistiques de la Banque de France sur les collectes des différents placements, une majorité de Français indique avoir laissé une grande partie de cette épargne « Covid » sur ses comptes courants ou de l'avoir placée sur des livrets (Livret A, LDDS,

livrets bancaires, etc.). Seuls 11 % des sondés déclarent avoir effectué un versement sur un contrat d'assurance vie et 8 % avoir acheté des actions. La priorité a été donnée à la sécurité et à la liquidité. Néanmoins, 38 % des personnes qui détenaient déjà des actions en ont acquis de nouvelles depuis le mois de mars. Cette proportion est de 29 % pour les détenteurs d'épargne salariale et de 20 % pour les titulaires de produits d'épargne retraite. Le fait de posséder des actions constitue donc une forte incitation à en acquérir de nouvelles.



Comment avez-vous placé votre épargne "covid" ? en % (plusieurs réponses possibles)



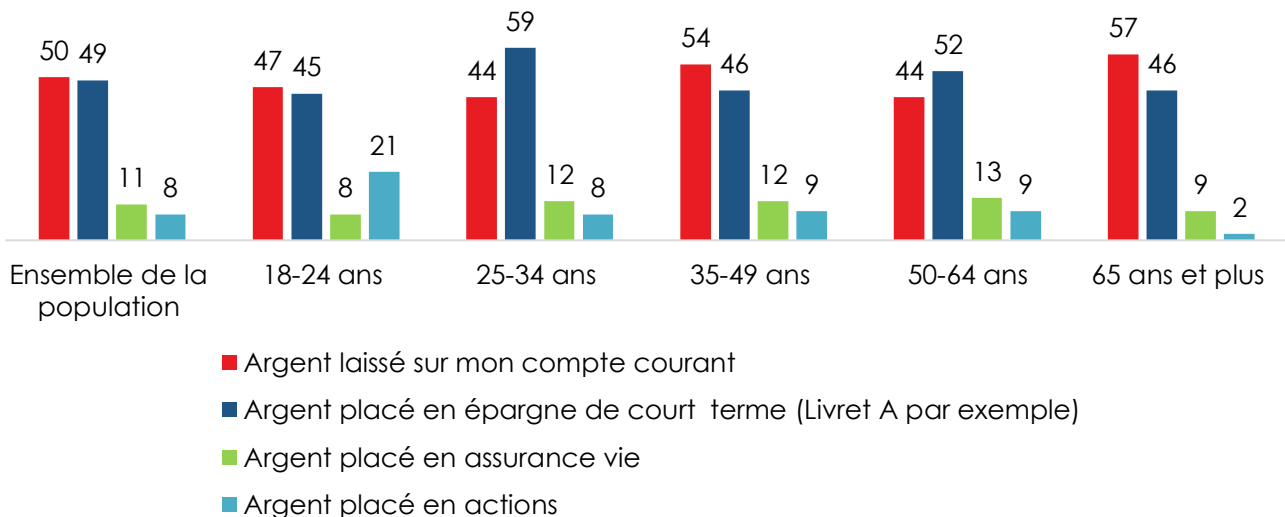
Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP

LES JEUNES, EN POINTE POUR L'ACHAT DES ACTIONS

21 % des moins de 25 ans déclarent avoir acheté des actions depuis le mois de mars, contre 2 % des plus de 65 ans. Une enquête de l'Autorité des

marchés financiers publiée au mois de mai 2020 faisait état de l'arrivée de jeunes sur le marché des actions. Ces derniers passent par des sites en ligne pour réaliser leurs investissements. Ils font preuve d'opportunisme en achetant à la baisse afin de réaliser d'intéressantes plus-values.

Comment avez-vous placé votre argent "covid" en fonction de l'âge ? en %



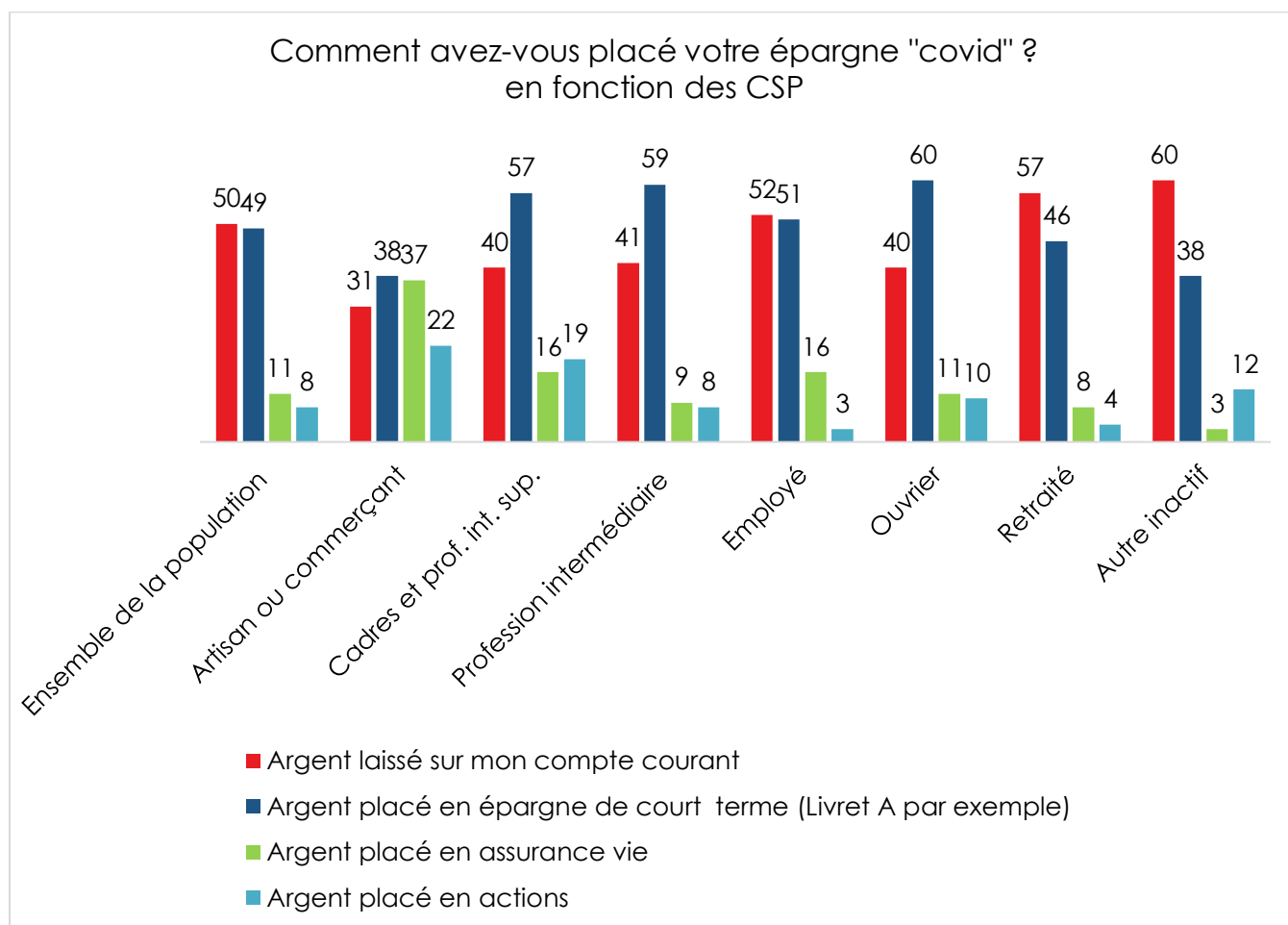
Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP - IFOP



LES INDÉPENDANTS ET LES CADRES, LES PLUS PRO-ACTIFS SUR LE MARCHÉ DES ACTIONS

Même si majoritairement, toutes les catégories sociales privilégient durant la crise sanitaire les placements à

court terme, les indépendants et les cadres supérieurs ont été les plus nombreux à renforcer leurs positions « actions ». Ce comportement est évidemment en lien avec le niveau de revenus et le fait que ces catégories sont, en temps normal, les plus présentes sur le marché des actions.



Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP – IFOP

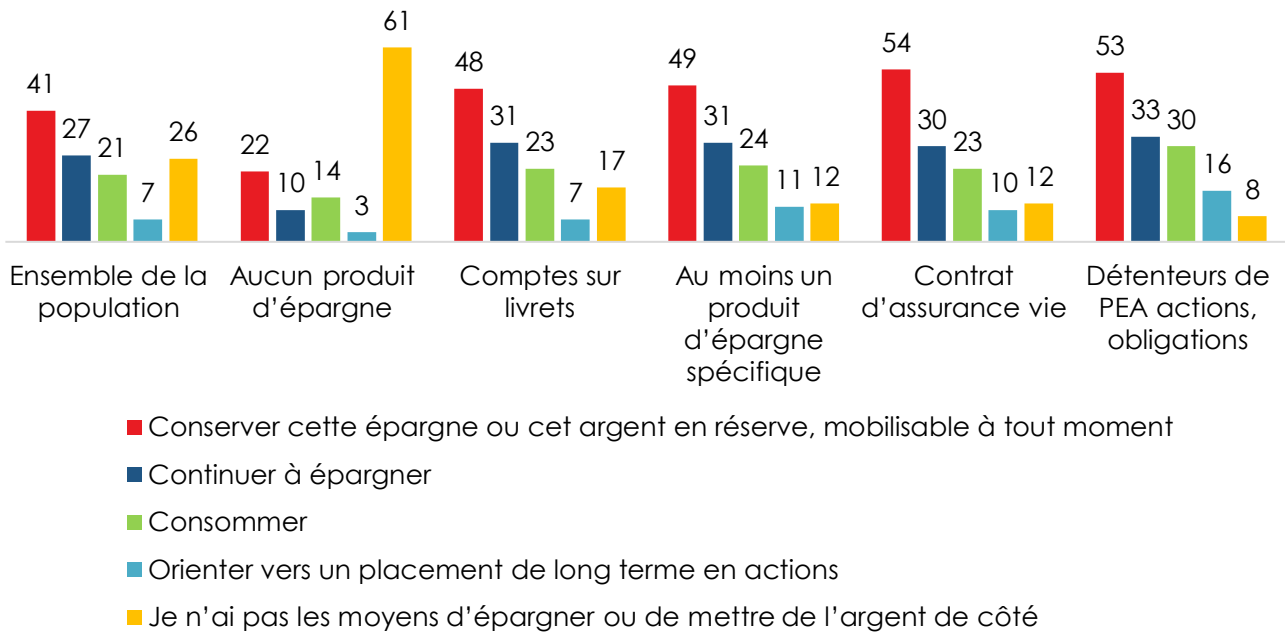
LA PRIORITÉ N'EST PAS AU PLACEMENT À LONG TERME

Seulement 7 % des Français pensent réorienter son épargne constituée depuis le début de la crise sanitaire dans les prochains mois vers des placements de long terme. Ce taux est faible pour toutes les catégories

d'épargnants. Le taux atteint néanmoins à 16 % chez les détenteurs d'actions. La volonté de maintenir aussi liquide que possible son épargne témoigne de la forte inquiétude qui existe au sein de la population. La crainte de la perte de son emploi ou d'une partie de ses revenus explique évidemment ce comportement.



Que pensez-vous faire de votre épargne "covid" en %



Source : sondage Cercle de l'Épargne / AMPHITEA / AG2R LA MONDIALE / CECOP – IFOP

Même si la prudence est de mise, les lignes bougent sur le plan des comportements en matière d'épargne. Les jeunes sont de plus en plus intéressés par les actions. Ils sont convaincus que ce placement offre des perspectives de rendements

supérieurs. Les détenteurs d'actions, à la différence des précédentes crises, n'ont pas cédé à la panique en vendant en creux de la vague. Pour certains d'entre eux, ils ont même renforcé leurs positions.

Méthodologie :

À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, l'épargne, la retraite et la dépendance, dont l'un des principaux objectifs a été de mesurer les comportements d'épargne liés à la crise du coronavirus. L'enquête a été réalisée sur internet les 8 et 9 septembre 2020 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnement/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Inseec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Charles Citroën

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Charles Citroën

0176608539

ccitroen@cercledelepargne.fr

